

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 avril 2019**

**N° 2019-51**

L'an deux mille dix-neuf, le 16 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	51
	Dont 7 procurations
Votes pour :	51
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	4 avril 2019

**Présents votants (44)** : TARDOS Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, BECH Jean-Pierre, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERGER Dominique, TOUCOUERE Laurent, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : CASTET Bertrand, SERMET André

**Titulaires absents non représentés (13)** : VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, ROTGE Gilbert, BESSONE Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique, CASCARRE Victor.

**Procurations (7)** :  
TREY Jean-Claude à CARRERE Philippe  
DESMARAIS Nadine à DELCASSO Maryse  
BOUYGARD Pierre à ARMANET Henri  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
BRUN Didier à FINES Frédéric  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri  
NARS Aline à POME Maryse

**OBJET** : RH – transformation de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Dominique GALAUP a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Monsieur le Président expose les avancements de grade pour les agents éligibles et proposés pour l'année 2019, et validés par la commission administrative paritaire réunie le 19 mars 2019.

Afin de pouvoir les nommer sur leur nouveau grade, Monsieur le Président propose de modifier le tableau des effectifs pour transformer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, devient 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à la date du 01/05/2019 ;
- 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet devient 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à la date du 01/05/2019 ;
- 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet devient 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à la date du 01/08/2018 (réussite à un examen professionnel) ;
- 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet devient 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à la date du 01/05/2019.

Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire d'approuver cette proposition et la mise à jour du tableau des effectifs :

**TABLEAU DES EFFECTIFS CCAL AU 01/05/2019**

<b>AGENTS TITULAIRES</b>				
		<b>EMPLOIS CRES</b>	<b>EMPLOIS POURVUS</b>	<b>Dont TNC</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Emploi fonctionnel DGS	A	1	1	
Attaché principal	A	2	0	
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> cl.	B	1	1	
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	2	2	
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> cl.	C	4	4	1
Adjoint administratif	C	3	2	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Ingénieur	A	1	0	
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> cl.	B	2	2	
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> cl.	B	2	2	
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise	C	1	0	
Adjoint tech principal 1 <sup>ère</sup> cl.	C	2	0	
Adjoint tech principal 2 <sup>ème</sup> cl.	C	6	6	
Adjoint technique	C	8	2	
<b>FILIERE CULTURELLE</b>				
Adjoint du patrimoine principal 2 <sup>ème</sup> cl.	C	1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>38</b>	<b>25</b>	

**AGENTS NON TITULAIRES**

		EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
CDI Grade attaché	A	1	1	
CDD Grade attaché	A	2	2	
CDD Grade rédacteur	B	1	1	
CDD Grade adjoint administratif	C	1	1	TNC
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
CDD Grade ingénieur	A	1	1	
CDI Grade technicien principal 2 <sup>ème</sup> cl.	B	1	1	
CDI Grade adjoint technique	C	2	1	1
CDD Grade adjoint technique	C	1	0	
PEC adjoint technique	C	4	4	2
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>	<b>12</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, approuve :

- de transformer les postes permanents suivants :
  - 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, devient 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à la date du 01/05/2019 ;
  - 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet devient 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à la date du 01/05/2019 ;
  - 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet devient 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à la date du 01/08/2018 (réussite à un examen professionnel) ;
  - 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet devient 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à la date du 01/05/2019.
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Principal aux chapitre et articles prévus à cet effet,
- la mise à jour du tableau des effectifs au 01/05/2019
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Château de Ségure  
65240 ARREAU